



Programme « Opérations de manœuvre d'exploitation en Basse Tension Indice **BE Manœuvre** » :

(Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap)

Public/Pré-requis :

Personnel d'exploitation et d'entretien non électricien appelé à faire des manœuvres d'ordre non électrique (Ex : réarmement de disjoncteurs) sur des installations en basse tension.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques. Supports vidéos.

Objectif :

Etre capable d'effectuer en toute sécurité des manœuvres d'exploitation d'ordre électrique en basse tension.

Validation :

Attestation de formation et carte verte d'habilitation électrique si test validé.

Contenu :

Théorie :

Connaissances générales :

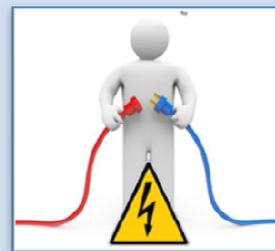
Les grandeurs électriques. Les effets du courant sur le corps. Les zones d'environnement. Les titres d'habilitation. Les équipements de protection. La conduite à tenir en cas d'accident – Manœuvre en BT : Les matériels électriques BT et TBT. Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification). Les limites de l'habilitation BE Manœuvre. Réaliser les différentes manœuvres. Le respect des consignes du chargé d'exploitation ou du chargé de consignation.

Pratique :

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Durée :

Forfait de 14 heures de formation, réparties sur 2 journées.



Taux de certification depuis le 01/01/2020 : 100%



Programme de l'habilitation électrique « BS » :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Public/Pré-requis :

Personnels d'exploitation, d'entretien ou polyvalents, appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement sur des installations électriques basse tension.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques et d'ateliers pratiques.

Objectif :

Etre capable de réaliser en toute sécurité le remplacement à l'identique de fusibles, d'accessoires d'éclairage, de prises de courant, d'interrupteurs, le raccordement d'éléments de matériel sur un circuit en attente et le réarmement de dispositifs de protection.

Validation :

Attestation de formation et carte verte d'habilitation électrique si test validé.



Contenu :

Théorie : Connaissances générales : Les grandeurs électriques. Les effets du courant sur le corps. Les zones d'environnement. Les titres d'habilitation. Les équipements de protection. La conduite à tenir en cas d'accident. Remplacement et raccordement. Les matériels électriques BT et TBT.

Les risques spécifiques aux interventions BT. Les limites de l'habilitation BS. La zone d'intervention. La mise en sécurité d'un circuit. Préparer et réaliser une intervention de remplacement. La rédaction des documents. Respecter les consignes du chargé d'exploitation et les instructions de sécurité.

Pratique :

La mise en pratique des acquis théoriques est réalisée sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

Durée :

Forfait de 14 heures de formation, réparties sur 2 journées en référence à la Norme en vigueur.

Taux de certification depuis le 01/01/2020 : 100%

